



Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Mission Santé-Sécurité au Travail dans les Fonctions Publiques (MSSTFP)

INTRODUCTION

L'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en s'appuyant sur les expériences et les recherches menées avec le CNAM-CRF et l'Université de Lyon 2, a organisé et mis en œuvre, depuis 1996, des actions de formation à l'attention des agents de prévention du système santé sécurité de la Fonction publique d'Etat.

En 2006, l'INTEFP est devenu établissement public administratif sous tutelle du ministère du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale. La Mission Santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques (Msstfp) a été créée le 1^{er} juillet 2008.

Cette Mission, en liaison avec la DGAFP, a laissé la porte ouverte à l'accueil de projets de recherche sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail, par exemple, la professionnalisation de la fonction d'inspection.

Le dispositif de professionnalisation des inspecteurs/trices santé et sécurité au travail de la Fonction publique a été labellisée le 13 janvier 2011 par le comité de labellisation de l'Ecole de la GRH de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) puis validée par les membres de la Commission centrale hygiène et sécurité du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat le 27 octobre 2011.

Les acquis, les expériences, les nouvelles connaissances ont vocation à être réinvestis dans les autres activités et vis-à-vis des autres publics dont a la charge la Mission (Chefs de service, Assistants et Conseillers de prévention, membres des CHSCT). Ils viennent enrichir les réflexions sur ce dispositif.

La Mission SSTFP a pour ambition et pour objectifs de :

- Contribuer à la préservation de la santé et la sécurité des agents de la Fonction publique ainsi qu'à la qualité de vie au travail ;
- Mobiliser des partenariats, des compétences et des moyens pour développer des formations, des expérimentations et des actions de promotion de la santé-sécurité au travail dans les fonctions publiques.

En matière de santé sécurité au travail dans la Fonction publique (Etat, territoriale, hospitalière), un important changement s'opère :

- la signature de l'accord du 20 novembre 2009 par les partenaires sociaux,
- la parution du décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la Fonction publique avec les CHS qui deviennent des CHS-CT, l'appellation ancienne « d'ACMO » qui, dès lors, se décline en deux missions Conseiller et Assistant de prévention.
- la circulaire B9 n° 11 du 9 août 2011 du ministère de la Fonction publique qui abroge et remplace la circulaire FP4 n°1871 du 24 janvier 1996 relative à l'application du décret n°82-453 du 28 mai 1982.

L'enjeu, à travers la mise en place de ces nouvelles actions est tout à la fois de répondre à une obligation réglementaire, de pouvoir inscrire ces actions comme participant à l'évolution des politiques de prévention au sein des fonctions publiques et enfin, de permettre la professionnalisation des acteurs de prévention en matière de SST.

L'INTEFP a toujours privilégié dans ses activités le partage et la diffusion des connaissances, des expériences, des pratiques, des méthodes et la mise en réseau des acteurs au bénéfice de la promotion et de la préservation de la SST, et, par delà, de la Qualité du travail et de la Qualité de vie au travail "*d'une personne humaine pour son bien-être tout au long de sa vie professionnelle*" (Accord SSTFP 20 novembre 2009).

Les expériences acquises dans les actions que la Mission met en œuvre grâce à son réseau interministériel d'intervenants nous permettent de porter aujourd'hui un regard ouvert, dynamique et pluriel sur les enjeux de sensibilisation, de formation, de professionnalisation et d'accompagnement de projets en matière de santé et de sécurité au travail.

L'enjeu de nos interventions consiste donc à mettre en situation et en mouvement les acteurs de la SST et de les faire co-construire des démarches de prévention à partir d'une alternance entre terrain professionnel et regroupement en salle.

Outre le classeur, les textes spécifiques à la SST dans les fonctions publiques, des ressources documentaires, des liens utiles... sont également consultables sur ce site (près de 1500 documents, plus de 400 liens internet).

Equipe de la Mission SSTFP :

Max Masse Responsable de la Mission SSSTFP
Patricia Vergnet Responsable de projet
Pascale Peyret Assistante de formation
Christine Fabre Secrétaire

Contacts : <http://www.intefp-sstfp.travail.gouv.fr/contacts.asp>